



Attestation d'études collégiales - LCA.DC

Comptabilité informatisée

À QUI S'ADRESSE CETTE DÉMARCHÉ?

Tout adulte qui possède des acquis académiques et/ou de l'expérience de travail significative en relation avec un programme d'études offert en démarche RAC au Cégep de Trois-Rivières.

La RAC en formation techniques est une démarche qui permet de faire évaluer et reconnaître officiellement ses compétences acquises grâce à des expériences de vie et de travail en lien avec un programme d'études.

Au terme de la démarche, vous recevrez un document officiel (bulletin, diplôme, etc.) attestant les compétences maîtrisées, comme si vous aviez suivi la formation ici-même au Cégep de Trois-Rivières.



POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Réception de la Formation continue

reception.sfc@cegeptr.qc.ca
819 376-1721, poste 2117

OBJECTIFS

Ce programme d'études offert en reconnaissance d'acquis permet d'évaluer vos compétences actuelles acquises selon vos expériences de travail. L'objectif de cette démarche est de vous reconnaître suite à la suite d'évaluations, une ou plusieurs compétences enseignées dans le cadre de ce programme d'études. Sommairement, les compétences visées traitent de la finance et de la comptabilité informatisée dans un but d'exercer les tâches d'un(e) technicien(ne) en comptabilité.

CONDITIONS D'ADMISSION

Posséder un diplôme d'études secondaires (DES) ou une formation jugée suffisante par le collège, fournir une preuve de citoyenneté canadienne et de résidence au Québec, et satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- avoir interrompu ses études pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;
- être visé par une entente conclue entre le collège et un employeur ou par un programme gouvernemental;
- avoir poursuivi pendant une période d'au moins un an, des études postsecondaires.
- Avoir réussi le cours de mathématiques 416 ou l'équivalent.
- posséder une expérience de travail jugée significative et pertinente comme dessinateur avec le logiciel AutoCAD, en estimation & soumission ainsi qu'en surveillance de travaux.

POTENTIEL DE RECONNAISSANCE

Nombre de cours : **9**

Nombre de compétences : **6**



LISTE DES COMPÉTENCES

Numéro	Nom du cours	Nombre d'heures
01H7	Utiliser, à des fins administratives, les possibilités des logiciels d'exploitation et d'application courante.	60 h
01H8	Analyser et traiter les données du cycle comptable.	180 h
01HE	Contribuer à la planification et au contrôle budgétaire ainsi qu'à la mesure de la performance d'activités de l'entreprise.	30 h
01HF	Contribuer à la gestion du fonds de roulement.	30 h
01HJ	Produire une application informatique répondant à un besoin d'information administrative.	75 h
01HT	Assurer l'implantation d'un système comptable informatisé et le soutien aux opérations courantes.	135 h
		Total : 510 heures (19,33 unités)

Frais à la charge du candidat :

- Paiement de **30 \$** pour couvrir les droits d'admission en Reconnaissance des acquis et des compétences.
- Paiement de **75 \$** pour les droits d'inscription en Reconnaissance des acquis et des compétences.
- Paiement de **50 \$/compétence** pour les droits de Reconnaissance des acquis et des compétences (évaluation et tutorat), jusqu'à concurrence de **500 \$**.